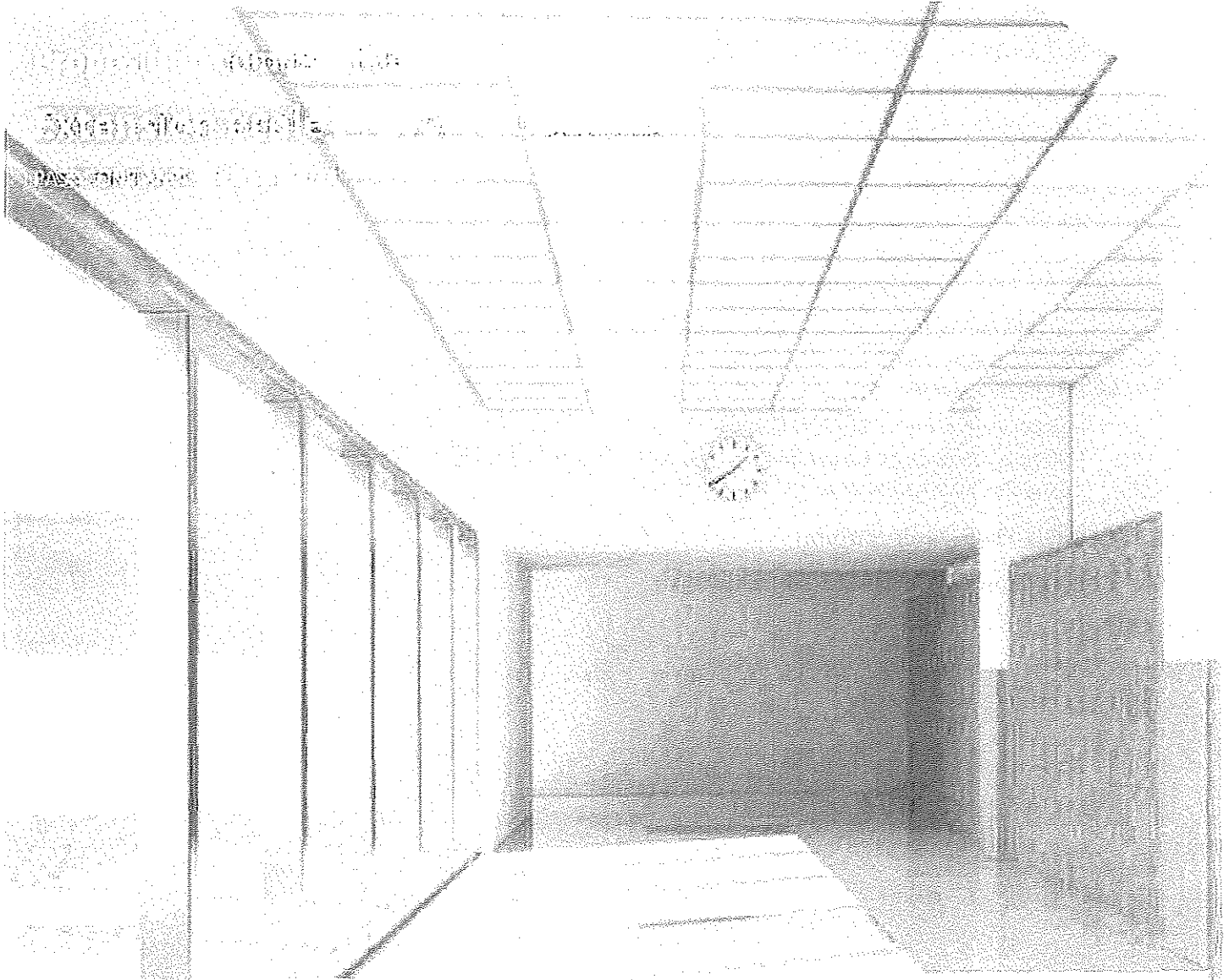




**SOCOTEC**



**Votre contact SOCOTEC Construction :**  
Christophe MAGAUD  
Directeur commercial régional  
Tel : 06 18 95 18 07  
Mail : christophe.magaud@socotec.com

SOCOTEC Agence Construction Lyon  
Pôle Construction & Immobilier Rhône  
11 RUE SAINT MAXIMIN  
69416 LYON

**Interlocuteur CLIENT :**  
Rémy Lachise  
Directeur des Services Techniques  
Tel : 04 72 90 87 24  
Mail : r.lachise@ville-corbas.fr

COMMUNE DE CORBAS  
PL CHARLES JOCTEUR  
69960 CORBAS

SOCOTEC CONSTRUCTION - S.A.S au capital de 9.116.700 euros – 834 157 513 RCS Versailles  
Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt – 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France



# SOMMAIRE



1	SYNTHÈSE DE NOTRE OFFRE	3
2	VOTRE PROJET	5
	Ses principales caractéristiques	5
	Description et points particuliers	5
3	LA MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE	6
	Les missions de contrôle technique	6
	Les prestations proposées	6
	L'équipe	7
	La méthodologie	8
	Les délais	8
	Les honoraires	9
4	LES VÉRIFICATIONS Électriques	10
	La vérification initiale des installations électriques	10
5	LES ATTESTATIONS	11
	L'attestation accessibilité handicapés	11
	L'attestation de prise en compte des exigences de performances énergétiques et environnementales à l'issue de l'achèvement des travaux (RE2020)	12
6	CONDITIONS DE PAIEMENT	13
7	CONDITIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIALES	14

# SYNTHÈSE DE NOTRE OFFRE

Nous vous remercions de nous consulter pour votre projet : Extension école Prévert à CORBAS.

Nous vous proposons le Pass Confiance qui a pour objectif de vous fournir les prestations qualitatives d'accompagnement suivantes :

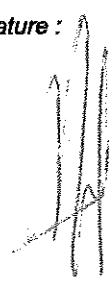


MISSIONS DEMANDÉES	HONORAIRES HT
<b>MISSIONS DE BASE</b>	
Missions de contrôle technique (L, LE, SEI, PS, PHa, TH-autres, HAND)	9 500,00 €
<b>VÉRIFICATIONS DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES</b>	
Vérification initiale des installations électriques	420,00 €
<b>ATTESTATIONS</b>	
Attestation accessibilité handicapés	400,00 €
RE2020 Attestation prise en compte des exigences de performances énergétiques et environnementales	1 130,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 450,00 €</b>

**Rappel de votre projet : Extension école Prévert à CORBAS**

V2 - [A] 2303301D0000137

Fait à LYON, le 30 mars 2023

« Par l'acceptation de la présente offre, je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales et les conditions spéciales correspondant aux missions listées dans le tableau des missions. »

Pour accord du Client	Pour SOCOTEC CONSTRUCTION SAS
Personne à contacter : <u>Jaurie Corbas</u>	Christophe MAGAUD Directeur commercial régional  Signature : 
N° SIRET de la société à facturer : <u>21690273400013</u>	
Adresse de facturation : <u>Place Charles Fourier</u> <u>69960 CORBAS</u>	
Date : _____	
Signature et cachet de l'entreprise :  Vignat Alain Maire	Agence Construction Lyon Pôle Construction & Immobilier Rhône 11 RUE SAINT MAXIMIN 69416 LYON

NB : La présente proposition comporte 14 pages

# VOTRE PROJET

## Ses principales caractéristiques

**Adresse de l'opération :**  
impasse Prévert  
69960 CORBAS

**Nombre de bâtiments :** 1

**Stade d'avancement du projet :** APS/PC

**Date prévisionnelle de démarrage des travaux :** 01/01/2024

**Durée prévisionnelle des travaux :** 14,0 mois

**Montant prévisionnel des travaux HT (hors VRD) :** 1 754 000,00 €

## Description et points particuliers

Le projet concerne la construction d'un restaurant scolaire d'environ 500 m<sup>2</sup> en rez de chaussée avec un office et des salles de restauration pour maternelle et élémentaire et de 2 salles de classes avec couloirs et sanitaires en RDC ou en étage.

Ce bâtiment serait accolé à l'école élémentaire composée d'un RDC avec le préau et de 2 étages de 12 classes au total.

Bâtiment en structure modulaire ou en structure bois afin de limiter le délai de chantier et travailler en site occupé.

# LA MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE

**OBJECTIF :** Prévenir les aléas techniques lors de la conception et la réalisation de l'opération afin d'assurer la solidité de l'ouvrage, la sécurité des personnes et le confort des occupants.

## Les missions de contrôle technique

Vous nous avez sollicités pour les missions de Contrôle Technique suivantes :

Mission L, relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables

Mission LE, relative à la solidité des existants

Mission SEI, relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH

Mission PS, relative à la sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme

Mission PHa, relative à l'isolation acoustique des bâtiments autre que d'habitation

Mission TH-autres bâtiments, relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie

Mission HAND, relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées

Ces missions font l'objet d'un chiffrage spécifique (cf. Synthèse de notre offre).

## Les prestations proposées

Nous vous proposons de réaliser les prestations suivantes par phase, adaptées à vos attentes et aux caractéristiques de votre projet :

### En phase Conception

	Le + SOCOTEC
Rédaction de l'attestation PS	- Visite préalable des existants
Examen du diagnostic des existants	- Examen de la notice de sécurité
Examen des dossiers PC, APS, APD, PRO et DCE	- Examen de la notice d'accessibilité
RICT (Rapport Initial de Contrôle Technique) sur DCE	- Réunions en phase amont
	- Réunion de présentation du RICT
	- Synthèse des avis au stade du RICT

## En phase Documents d'Exécution

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 069-216902734-20230418-VILLE\_2023DC069-AU



	Le + SOCOTEC
<b>Examen des documents relatifs (si couvert par le programme des travaux) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- aux infrastructures</li><li>- aux superstructures</li><li>- au clos et couvert</li><li>- aux équipements indissociables</li><li>- aux installations électriques</li><li>- au génie climatique</li><li>- à la sécurité incendie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Synthèses régulières (a minima trimestrielles) des avis</li><li>- Consultation de la Direction Technique pour ouvrage complexe</li></ul>

## En phase Travaux (suivi d'Exécution)

	Le + SOCOTEC
<b>Présence à des RDV de chantier</b> <b>Visites hors RDV de chantier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation de nos avis suspendus et défavorables en réunion de démarrage</li></ul>

## En phase Réception

	Le + SOCOTEC
<b>Remise du RFCT (Rapport Final de Contrôle Technique)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pré-rapport final environ un mois avant la réception</li><li>- Participation à la commission de sécurité/accessibilité si elle existe</li></ul>

## L'équipe

La mission est placée sous la responsabilité d'un ingénieur généraliste dénommé « Pilote » de l'opération. Le pilote est votre interlocuteur unique.

Il est suppléé afin de garantir la continuité de la mission en toute circonstance.

Il peut également solliciter les référents techniques nationaux de notre direction technique groupe sur des points particuliers.

Il planifie l'ensemble des interventions liées à la mission de contrôle technique et aux missions réglementaires contenues dans le Pass Confiance.

Pour votre opération, le pilote désigné sera Jean sebastien LIGNOT (sous réserve de disponibilité au moment de l'acceptation de la présente offre)

En fonction des plans de charges de nos équipes, il pourra être remplacé par un intervenant qualifié de notre agence.

L'ensemble de nos prestations est réalisé au moyen de notre véritable mémoire du chantier et support pour tous les intervenants.

**Une diffusion par courriel**

Rapsotec permet une communication directe de l'ensemble des avis émis par SOCOTEC par courriel.

**Des éléments toujours à jour**

A chaque nouvelle édition, vous recevez instantanément vos rapports modifiés par courriel. Ces éléments sont numérotés et incrémentés spécifiquement pour votre opération.

**Une lecture facilitée**

Grâce à la liste récapitulative, vous avez une vision exhaustive des observations en cours non suivies d'effet. Leur classement par livrable facilite la consultation des observations pour le Maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les entreprises.

**Des informations hiérarchisées**

Les observations regroupées dans les listes récapitulatives sont hiérarchisées en fonction de leur degré d'importance : suspendu et défavorable.

**Une traçabilité totale de nos avis**

Grâce à l'intégration de l'ensemble des éléments du projet dans Rapsotec, tous les avis émis par nos ingénieurs bénéficient d'une traçabilité totale : justification des levées de réserves, points sur les documents non reçus et intégration de tous les documents entrants dont les courriels.



**Rappel du principal référentiel réglementaire :**

*Loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction*

*Norme NFP 03-100 de septembre 1995 de contrôle technique*

**Les délais**

PRESTATIONS SOCOTEC	DELAÏ EN JOURS/FREQUENCE
Avis sur document de conception	10
Élaboration du RICT sur PRO/DCE	15
Avis sur documents d'exécution	10
Fiches de visite de chantier	2
Liste récapitulative des avis	Trimestrielle
Pré-RFCT	30 jours avant réception
RFCT	10 jours après réception

Ces délais peuvent bien évidemment être réduits si le contexte du projet le nécessite.

## Les honoraires

Envoyé en préfecture le 18/04/2023  
Reçu en préfecture le 18/04/2023  
Publié le  
ID : 069-216902734-20230418-VILLE\_2023DC069-AU

Les honoraires pour assurer la mission de contrôle technique telle

Mission de base souhaitée : **9 500,00 € H.T** soit **0,45 %** du montant TTC des travaux.

Le mois supplémentaire de chantier (hors recommandations) pourra donner lieu à une facturation de 480,00 € H.T / mois.

**Le / Société : Nous pouvons également vous accompagner dans le cadre de la constitution des dossiers d'installations classées pour la Protection de l'Environnement.**

# LES VÉRIFICATIONS ÉLECTRIQUES

## La vérification initiale des installations électriques

PRESTATIONS SÖCÖTEC MISSION HQAD	MONTANT DES HONORAIRES EN € HT
-------------------------------------	--------------------------------------

- |  |          |
|--|----------|
| - Visite du site par un spécialiste  |          |
| - Vérifications, relevés, mesures exhaustives de l'installation électrique | 420,00 € |
| - Fourniture du rapport  |          |

### **Rappel du principal référentiel réglementaire :**

**Article R.4226-14 du code du travail**

**Arrêté du 26 Décembre 2011 relatif aux vérifications ou processus de vérification des installations électriques ainsi qu'au contenu des rapports correspondants**

# LES ATTESTATIONS

Au-delà de leur caractère obligatoire, ces attestations :

sont à joindre à la Déclaration d'Achèvement de Travaux en mairie (à annexer au CERFA 13 408\_02)

peuvent également vous être demandées lors des Contrôles du respect des Règles de la Construction (CRC) exercés par l'administration jusqu'à 3 ans après la livraison de l'opération (selon article L 151-1 du Code de la Construction).

Elles sont indépendantes des missions de Contrôle Technique normatives.

## L'attestation accessibilité handicapés

PRESTATIONS SOCOTEC MISSION URGENT	MONTANT DES HONORAIRES EN € HT
---------------------------------------	--------------------------------------

- |  |          |
|--|----------|
| - Visite de l'intégralité du bâtiment et de ses abords avant réception                                       |          |
| - Relevés et mesures exhaustifs visant à statuer sur la conformité vis-à-vis des référentiels réglementaires | 400,00 € |
| - Rédaction de l'attestation finale d'accessibilité handicapés   |          |

### Rappel du principal référentiel réglementaire :

**Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public**

**Arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement.**

**PRESTATIONS SOCOTEC**  
MISSION HKCH

**MONTANT DES  
HONORAIRES  
EN € HT**

- Récolement et analyse des documents suivants : étude énergétique et environnementale (récapitulatif standardisé d'étude énergétique et environnementale (RSEE) au format XML et PDF au stade achèvement des travaux), rapport final des essais de perméabilité à l'air du bâtiment, rapport de vérification du système de ventilation, documents justificatifs de la pose des isolants, documents justificatifs des quantités et des références des produits et composants 1 130,00 €
- Visite du site avant livraison et vérification de la cohérence des équipements
- Rédaction d'une attestation finale par étude sur le site internet dédié du ministère

**Rappel du principal référentiel réglementaire :**

***Arrêté du 4 août 2021 relatif aux exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiments en France métropolitaine et portant approbation de la méthode de calcul prévue à l'article R. 172-6 du code de la construction et de l'habitation***

***Décret n° 2021-1548 du 30 novembre 2021 relatif aux attestations de prise en compte des exigences de performance énergétique et environnementale et à la réalisation d'une étude de faisabilité relative aux diverses solutions d'approvisionnement en énergie pour les constructions de bâtiments en France métropolitaine.***

# CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos conditions de paiement font l'objet des échéanciers suivants :

Echéancier Off	Répartition
Honoraires dus à la signature	10,00 %
Honoraires dus à la remise du RICT	15,00 %
Honoraires travaux (démarrage et en cours)	70,00 %
Honoraires dus à la remise du RFCT	5,00 %

Echéancier Mesures et Attestations	Répartition
Honoraires dus à la signature	30,00 %
Honoraires dus à la réception des livrables	70,00 %

Echéancier Autres missions	Répartition
Honoraires dus à la signature	10,00 %
Honoraires dus à la fin de la mission	90,00 %

La présente proposition, dont la validité est de 3 mois, constituera le contrat après signature en page 4.

Les pièces contractuelles qui constituent cette commande sont par ordre de priorité décroissante :

- Les conditions Générales et Spéciales jointes à la présente offre
- La norme NFP 03-100 relative à la mission de Contrôle Technique

## Conditions de paiement - Modalités de règlement :

Le montant de nos honoraires est ferme et non actualisable.

Les honoraires et frais majorés du montant de la TVA 20%, seront réglés et versés suivant l'échéancier proposé ci-dessus.

Ces paiements seront faits à 30 jours date de facture à SOCOTEC Construction par virement bancaire uniquement (au profit du compte suivant RIB indiqué sur nos factures).

# CONDITIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIALES

Missions proposées	Conditions Générales correspondantes	Conditions Spéciales correspondantes
<b>Missions de contrôle technique (L, LE, SEI, PS, PHa, TH-autres, HAND)</b>	CONDITIONS GENERALES CG-SOC-CONS-CTC	CONDITIONS SPECIALES CS-SOC-CONS-CONTROLE TECHNIQUE
<b>Vérification initiale des installations électriques (HGAD)</b>	CONDITIONS GENERALES CG-SOC-CONS-AUTRES	CONDITIONS SPECIALES CS-SOC-SCT-VERIFICATION TECHNIQUE
<b>Attestation accessibilité handicapés (HCDA)</b>	CONDITIONS GENERALES CG-SOC-CONS-AUTRES	CONDITIONS SPECIALES CS-SOC-SCT- ATTESTATIONS MESURES
<b>RE2020 Attestation prise en compte des exigences de performances énergétiques et environnementales (HKCH)</b>	CONDITIONS GENERALES CG-SOC-CONS-AUTRES	CONDITIONS SPECIALES CS-SOC-SCT- ATTESTATIONS MESURES

Les Conditions Générales et les Conditions Spéciales sont mises à la disposition des CLIENTS sur le Site Socotec.fr où elles sont directement consultables.

Nous vous invitons à y accéder en cliquant sur le lien suivant : <https://www.socotec.fr/conditions-generales-socotec-construction-immobilier>